

**COMPOSITION D'ENTREPRENEURIAT**

EPREUVE DE : ENTREPRENEURIAT

NIVEAU : 3 BT/ TOUTES OPTIONS

DUREE: 1H

I- QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

- 1- Une idée d'entreprise peut être jugée bonne si :
 - a- Elle est solvable
 - b- Elle est géniale
 - c- Son coût de réalisation est supportable
 - d- Elle est rentable
 - e- Tout ce qui précède
- 2- Pour une entreprise individuelle :
 - a- Deux personnes peuvent en être propriétaires
 - b- La responsabilité du propriétaire est limitée
 - c- La responsabilité du propriétaire est illimitée
 - d- Il faut légalement une somme d'argent minimum exigée pour sa création.
- 3- Selon le décret n° 2012-05 du 11 janvier 2012, une micro-entreprise est :
 - a- une entreprise qui emploie en permanence moins de dix personnes ou qui réalise un chiffre d'affaires annuel hors taxes inférieur ou égal à trente millions de francs FCFA.
 - b- Une entreprise qui emploie en permanence plus de dix employés ou qui réalise un chiffre d'affaire annuel hors taxe d'au moins trente millions
 - c- Une entreprise telle qu'une cabine téléphonique du quartier
- 4- L'entreprise joue
 - a- Un rôle social
 - b- Un rôle économique
 - c- De créateur de valeur ajoutée
 - d- Tout ce qui précède